



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GRAMAIN (Michel), « Glossaire », *Un de Baumugnes*, GIONO (Jean),
p. 237-239

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-11267-9.p.0237](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-11267-9.p.0237)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

Certains termes ou expressions peuvent se révéler difficilement compréhensibles pour un lecteur d'aujourd'hui, qu'il s'agisse ou non de tournures provençales. On trouvera ci-dessous quelques explications.

- Adoloré (chap. II, p. 90) : triste, douloureux (provençal).
- Armoire (chap. V, p. 125) : « donner un coup de pied à l'armoire » : mettre ses plus beaux vêtements (provençal *douna 'n cop de pèd au gardo-robo*).
- Arpion (chap. I, p. 78) : pied (argot).
- Assavoir (chap. IV, p. 112) : les « assavoirs » peuvent être considérés comme des faire-parts de décès transmis oralement.
- Attaque (chap. I, p. 84 ; chap. IV, p. 116 ; chap. V, p. 130) : « c'est un d'attaque », « des pernodes d'attaque », « un bout de jambon d'attaque », de qualité, de premier choix.
- Avés (chap. VI, p. 140) : moutons (provençal).
- Balalin-balalan (chap. XI, p. 210) : « en balançant balalin-balalan le couffin au marmot », clopin-clopant, de-ci, de-là (provençal).
- Banque (chap. I, p. 79) : faire « banque », faire faillite.
- Bichard (chap. V, p. 123) : « casquette en poil de bichard », en peau de faon.
- Branchillon (chap. II, p. 96) : petite branche.
- Calen (chap. II, p. 94) : petite lampe à huile en terre cuite, suspendue à un crochet (provençal).
- Campo (chap. I, p. 91) : avoir campo, être en congé, être de repos.
- Capot (chap. XI, p. 195) : « J'étais capot et sans atout », j'étais vaincu, subjugué (lexique du jeu de cartes, « être capot » n'avoir fait aucune levée, « sans atout », n'avoir aucune carte de la couleur maîtresse).
- Cellulo (chap. IV, p. 112) : « col de cellulo », col de chemise indépendant en celluloïd, matière plastique, porté avec une cravate « à ressort », dont le nœud est fixe.
- Chambron (chap. IX, p. 170) : petite chambre, resserre (provençal).
- Chasseur (chap. I, p. 73) : en fonction d'adjectif. Des « bois chasseurs » sont des bois où l'on chasse, donc a priori giboyeux.
- Chouler (chap. I, p. 79) : pousser le cri de la chouette (provençal *choulo*).
- Chuchu (chap. I, p. 210) : chuchotement.
- Coq-en-pâte (chap. I, p. 73) : vivre comme un coq en pâte, c'est mener une existence très agréable, en étant très bien soigné, en ayant toutes ses aises.
- Couennerie (chap. IV, p. 114) : euphémisme pour « connerie ».
- Coule (chap. I, p. 81) : être à la coule, bien savoir se débrouiller, bien savoir s'y prendre (populaire).

- Crevé (chap. I, p. 77) : jeune homme à l'allure efféminée, soucieux de sa tenue vestimentaire.
- Déboulé (chap. III, p. 106) : au déboulé, très vite.
- Delin delon (chap. X, p. 188) ; « on pourrait faire les gestes de la petite maman, delin delon à son marmot », soit des jeux de mains du type « Ainsi font, font, font les petites marionnettes », soit des gestes d'endormissement accompagnant les berceuses. L'expression « delin delon » n'existe pas en provençal. Elle semble résulter d'un croisement entre « delin delin » (bruit de la sonnette) qui est repris à la fin des contes traditionnels, « delin delin, es la fin » et « derin deron », dans l'expression « ana derin deron », marcher nonchalamment.
- Dit (chap. XIII, p. 231) : « Et comment on te dit ? », comment tu t'appelles ?.
- Draille (chap. II, p. 191 ; chap. XIII, p. 251) : « pour nettoyer la draille », chemin emprunté par le bétail, chemin de transhumance pour les troupeaux.
- Écarté (chap. VIII, p. 158) : « à l'écarté du pré », à l'écart.
- Embraillé (chap. IV, p. 116) : « mal embraillé », mal culotté (provençal).
- Emmiellé (chap. V, p. 123) : euphémisme pour « emmerdé ».
- Fanfarnette (chap. X, p. 191) : « c'était la chanson de la *Fanfarnette*, à pas douter ». Cette chanson, très connue, voisine de « Ne pleure pas Jeannette » est toujours chantée de nos jours : « Fanfarneto se lèvo / Tra la la la la / Tra la la la landérira / Fanfarneto se lèvo / Tres houros d'avant jour (ter) ». En revanche, les autres titres de comptines évoqués, le *Mouli de la mouline*, le *Pouli de la pilo de la poulette* et *Acre bibi* ne renvoient à aucune chanson traditionnelle, même s'ils ont une couleur provençale bien marquée. « Bibi » est le nom affectueux que l'on donne aux tout petits enfants.
- Fesse (chap. I, p. 74) : « Il y avait de la fesse », il y avait des femmes (considérées comme d'éventuelles partenaires sexuelles).
- Foulaison (chap. I, p. 73) : le terme n'apparaît pas dans le Grand Robert. Pour les céréales, le blé en particulier, on parle de « foulage » (chap. IV) ou de « battage ». Une fois le blé récolté, on le bat au fléau pour séparer le grain de l'épi. Le terme désigne le battage par lui-même et la période où on l'effectue.
- Galavard (chap. VI, p. 140) : au sens premier, un goinfre ; peut désigner par extension un paresseux, un truand (provençal).
- Ganache (chap. I, p. 79) : mâchoire (populaire).
- Gargatière (chap. VI, p. 136) : « à ma faire peler la gargatière », gorge, gosier (populaire).
- Gineste (chap. IV, p. 109) : « une broussaille de ginestes serrées », genêt (provençal *genèsto*).
- Goitreux (chap. II, p. 191) : ici, plus plaisant qu'injurieux dans la bouche de Louis le Marseillais, synonyme de « crétin des Alpes ».
- Gras (chap. IV, p. 110 ; chap. X, p. 190) : fais-toi gras (ironique) Fais-en ton profit ! Fais-en tes choux gras ! L'expression s'utilise quand on se trouve face à une situation ne correspondant pas à ce que l'on attend.
- Guenipe (chap. IV, p. 111) : guenille, vieux vêtement déchiré (péjoratif).

- Lenche (chap. I, p. 84) : la place du Lenche (comme l'écrit Giono), ou de Lenche (comme on dit aujourd'hui), place de Marseille, lieu fréquenté par les prostituées avant la Deuxième Guerre mondiale.
- Louée (chap. I, p. 73 ; chap. I, p. 76 ; chap. VIII, p. 155) : « fin de sa louée », fin de son engagement pour les travaux agricoles.
- Marmouset (chap. II, p. 90 ; chap. VIII, p. 143) : enfant, marmot.
- Marsiale (chap. I, p. 83 ; chap. II, p. 91) : la Marsiale, Marseille.
- Ménage (chap. I, p. 73) : le terme ne désigne pas un couple, une famille, mais une exploitation agricole ; un gros ménage est une grande ferme (provençal).
- Michel (chap. IV, p. 109) : faire son Michel l'hardi, faire son fanfaron, son audacieux, sans réfléchir (faire Miquèu l'ardit, provençal).
- Mussé (chap. V, p. 121) : caché.
- Niston (chap. IX, p. 170-171 ; chap. XII, p. 216) : bambin, tout jeune enfant (provençal).
- Paille (chap. XIII, p. 232) : « un bonjour de paille », sans importance, sans valeur.
- Pannerée (chap. VI, p. 140) : « une pannerée d'osselets », une grande quantité (sens premier, le contenu d'un plein panier). On écrit généralement « panerée ».
- Patatro (chap. I, p. 79) : bruit de galop d'un cheval (argot).
- Pausette (chap. XII, p. 217) : petite pause.
- Pied (chap. IX, p. 164) : « les chiens qui prennent le pied », qui se mettent en arrêt avant de suivre une piste.
- Plan (chap. IX, p. 163) : « tout plan », tout doucement, tout simplement (provençal).
- Pomme d'amour (chap. IX, p. 177 ; chap. XIII, p. 230) : tomate (italien *pomodoro*, provençal *poumo-d'amour*).
- Rendre (chap. I, p. 75) : vomir, rejeter par la bouche.
- Rodomont (chap. XIII, p. 233) : fanfaron, bravache.
- Rouleur (chap. I, p. 84 ; chap. V, p. 131) : manœuvre, ouvrier agricole.
- Santon (chap. VII, p. 145) : « Tu vas pas faire le santon à perpétuité », rester sans bouger, sans agir (provençal).
- Sueur (chap. VII, p. 144) : « ça vous donnait les trois sueurs », ça vous faisait transpirer à grosses gouttes, ça vous donnait des sueurs froides (provençal *tressusa*). Par exagération fantaisiste, on trouve au ch. IX l'expression « les quatre sueurs ».
- Tant ç'aurait été si (chap. VIII, p. 156) : ç'aurait été différent si (provençal).
- Toupin (chap. XI, p. 205) : « lourd comme un toupin », étourdi, pris par le vertige (provençal). Un toupin est un petit pot en terre.
- Troupaille (chap. XIII, p. 231) : petit troupeau.
- Ventoir (chap. V, p. 122) : machine pour vannier, appelée aussi tarare, traquinet, vanneuse.
- Viré (chap. I, p. 80) : « au viré de l'oeil », très vite.